

# **ÉTAPES POUR L'ADMISSION**

## **1- Remplir sa demande d'admission**

La première étape est de vous inscrire en ligne au :

- [Service régional d'admission en formation professionnelle](#)

### **Création d'un code permanent**

Afin de compléter votre demande, vous aurez besoin d'entrer un code permanent. Pour créer ce code qui vous servira temporairement jusqu'à ce que le Ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur (MEES) vous en attribue un officiellement, veuillez procéder de cette façon :

1. Prendre les trois premières lettres de votre nom de famille;
  - Si votre nom de famille ne contient que deux lettres, par exemple Le, veuillez ajouter la lettre X comme troisième lettre.
2. Ajoutez la première lettre de votre prénom;
3. Ajoutez votre date de naissance (JJ/MM/AA) :
  - Débuter par les deux chiffres indiquant le jour de votre naissance (si vous êtes nés en 2000 et plus il faut ajouter 62 au jour de naissance)
  - Poursuivez avec les deux chiffres de votre mois de naissance (si vous êtes une femme, il faut ajouter le nombre 50 à votre mois de naissance);
  - Ajoutez les deux derniers chiffres de l'année de naissance;
4. Terminez en ajoutant 99.

Une seule demande à la fois peut être complétée.

Exemple :

Zakari Laachfoubi (homme), né le 26 février 1986, le code permanent temporaire est le [LAAZ26028699](#).

Zhang Xu (homme), né le 26 février 2001, le code permanent temporaire est le [XUX88020199](#).

Sophia Perez (femme), née le 26 février 1986, le code permanent serait le [PERS26528699](#).

## 2- Obtenir sa lettre d'admission

Une fois l'inscription sur le SRAFP complétée, vous devez informer le secrétariat à l'admission de l'EMAM et envoyer les documents suivants :

- Photocopie du passeport
- Acte de naissance
- Diplômes et relevés de notes officiels **OU** une [Évaluation comparative](#) (pourrait être exigée dans certains cas)

Des frais de 250 \$ pour le traitement administratif seront exigés (à l'exception des citoyens français) afin de faire l'analyse de votre dossier et de déterminer si vous avez les préalables nécessaires au programme visé.

Lorsque le paiement sera réglé et que votre dossier sera conforme, une **lettre d'admission** vous sera alors remise pour vous permettre de poursuivre vos démarches.

<p><i>Courriel</i> : <a href="mailto:emam.admission@csgm.qc.ca">emam.admission@csgm.qc.ca</a> <i>Téléphone</i> : 514-596-2376 <i>Adresse</i> : 5300 rue Chauveau, Montréal, Québec, Canada H1N 3V7 <i>Heure d'ouverture</i> : Lundi au vendredi 7h30 à 19h30</p>
--

## 3- Obtenir les documents requis pour un dossier complet

- CAQ (niveau secondaire professionnel)
- Permis d'études (niveau postsecondaire)
- Permis de travail pour les stages coop
- Preuve d'assurance maladie et hospitalisation au Québec

Pour savoir connaître comment se procurer les documents ci-dessus, veuillez consulter le lien suivant (suivre les étapes 2 à 5) :

<http://eleves-etranagers.csgm.qc.ca/etudier-commission-scolaire-montreal/>